

CONSEIL D'ECOLE DU
jeudi 3 novembre 2014

Étaient présents :

Enseignants : Mademoiselle Armelle DUPRE, Madame Patricia GOUZIL, Madame Isabelle LABORDE, Madame Carole ORSINI, Madame Anne-Marie PAPADIMITRIOU, Madame Anne CHPOLIANSKY, Madame Valérie PANNAUX, Madame Yolaine MORIN, Madame PIERLET, Madame VARAGO, Madame PEDRON

Parents d'élèves FCPE : Mesdames COLIBERT et FRAIH, Monsieur François GAUDICHAUD.

Parents d'élèves indépendants/PARDEVIE : Monsieur William TROUVÉ, Mesdames Katia ZEMIHI, Sabrina FICHOU MONGEREAU, Karine GENGE, Nathalie HURDIEL, Elisabeth FAUSTINO et Carine CHAPEAU

DDEN : Monsieur Alain CAUNHAC

Pour la mairie : Madame Natacha WEIDNER, adjointe au maire chargée de l'éducation, Madame Patricia PORTE (pour les NAP)

Monsieur Alain CAUNHAC présente d'abord le rôle du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) : nommé par le Préfet, il est membre de droit du Conseil d'Ecole. Il a pour préoccupations le respect de la laïcité ainsi que le bien-être et la sécurité des enfants dans les écoles et aux abords des écoles.

Il demande à ce qu'on lui fasse remonter tous les problèmes rencontrés.

Le conseil d'école vote ensuite, à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur. La seule différence avec l'ancien concerne les horaires : du fait de l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires, la référence à la possibilité de venir chercher les enfants à 11 h 40 et 16 h 40 ne se justifie plus et est supprimée. Le nouveau règlement rappelle que les cours se terminent à 11 h 45 le matin (12 h le vendredi) et 16 h 15 l'après-midi.

QUESTIONS ECOLE:

Avez-vous constaté des jeux dangereux (foulard, tomate etc...) ?

Les enseignantes indiquent n'avoir rien constaté. Elles sont vigilantes et interviennent tout de suite en cas de problème. Elles invitent les enfants et les parents à signaler tout de suite quelque chose qui leur paraît dangereux. Elles vont en parler en éducation civique, mais de manière détournée pour ne pas donner des idées à ceux qui n'y pensaient pas.

Projet d'école et manifestations prévues :

Le projet d'école 2011-2014 est prolongé d'une année.

Il concerne : le vocabulaire, les mathématiques (nombres, calcul et problèmes pour le cycle 3), l'éducation civique et l'éducation artistique (une frise a été réalisée, l'accent va être mis sur la musique : écoute plus régulière de musique, sonorisation dans les couloirs ?)

L'école participera de nouveau au programme « école et cinéma » : les élèves iront 3 fois au ciné 220.

Ils iront également voir des spectacles au théâtre Jules Verne en fonction de leur classe : Le Petit Prince (mars), La Belle (mars) et Peter Pan (novembre).

En sport, ils participeront à la Course de printemps, iront à la piscine (CE1 et CM2), feront du skate (CE2), du judo et de la danse (CM2), du handball (CM1) et des jeux collectifs (CP)...

La remise des livrets du 1^{er} trimestre aura lieu le jeudi 11 décembre 2014, en même temps qu'une vente de livres.

L'organisation d'une fête de fin d'année est envisagée. Le sujet pourra être révoqué lors du conseil d'école du 2^{ème} trimestre.

Classe découverte des CM1 :

Le projet concerne un séjour « mer et patrimoine », pour la période du 14 au 19 juin 2015 à Sarzeau (Morbihan)

Madame Gouzil signale que certaines familles ont fait part de leur volonté de ne pas confier leurs enfants. Il pourrait être envisagé une réunion pour échanger avec ces familles, les interroger sur les raisons de leur réticence et leur relater les bienfaits pour les enfants, au regard des expériences passées, des séjours de classes découverte.

Madame WEIDNER annonce son intention d'adresser une lettre aux parents pour leur rappeler les règles de l'école républicaine et notamment l'obligation d'assiduité dès le début de l'année scolaire et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pouvez-vous nous faire un point sur les PAI et les AVS nommés sur l'école ?

12 élèves sont concernés par un PAI.
Il y a 2 AVS et une troisième arrive en novembre.

Elles vont s'occuper de 4 élèves. Elles sont présentes 20 heures par semaine mais ne sont plus affectées à un enfant en particulier, leurs heures d'intervention étant mutualisées. C'est donc désormais au directeur d'école d'attribuer les nombres d'heures par enfant.

Combien d'enfants ont-ils été pris en charge par le RASED ?

Il n'y a pas de maître G (rééducation comportementale) cette année car elle est en formation.
Il y a un maître E qui prendra en charge 10 élèves de CE1. 6 enfants ont été signalés en CP.
La psychologue scolaire prend ponctuellement en charge des élèves pour réaliser un bilan, sur demande des enseignants.

Prix des sorties scolaires : la FCPE propose de débattre sur le niveau de la participation demandée aux familles pour les sorties scolaires

La participation de 10 EUR demandée l'an dernier pour la sortie à Provins était exceptionnelle et représentait la totalité du coût, sans participation de l'association « les enfants de Jean Jaurès ».

Il est rappelé que la mairie prend en charge les transports.

Madame GOUZIL précise que les dons à l'association « les enfants de Jean Jaurès », qui a vocation à compléter la participation des familles, ont fortement diminué cette année.

Pourquoi les CP ne vont-ils plus à la piscine ?

Les créneaux horaires des piscines du Val d'Orge ont diminué. Un choix était à faire. Le niveau CE1 a été préféré au niveau CP. Les CM2 vont aussi à la piscine car ils sont censés savoir nager à l'entrée au collège. Les NAP proposent l'activité piscine.

QUESTIONS MAIRIE :

- sécurité : le portillon n'est pas refermé par les parents. Intervention technique pour assurer la sécurité de nos enfants et peut-on rajouter un petit mot sur le portail et à la garderie?

Un mot vient juste d'être apposé sur le portillon pour rappeler aux familles la nécessité de le refermer pour la sécurité des enfants. Une intervention technique sera faite.

- NAP : locaux, animateurs, moyens mis en place, bilan :

Le vendredi 17 octobre 2014 : 1000 élèves ont fréquenté les NAP sur Brétigny (72 pour Jean Jaurès).

Il y a 33 ateliers pour les maternelles et 22 ateliers pour les écoles élémentaires.

Le vendredi après-midi, les enfants peuvent rentrer chez eux, aller en garderie, ou participer aux NAP.

Jusqu'en décembre, les activités proposées à Jean Jaurès sont : sport, théâtre, activités manuelles, piscine, calligraphie et danse urbaine.

Au prochain trimestre, de nouvelles activités seront proposées en plus.

Le nombre d'animateurs et les locaux disponibles sont suffisants si les effectifs n'augmentent pas.

La mairie a proposé aux enseignants la signature d'accords avec certains animateurs pour la mise à disposition des classes, avec des règles de fonctionnement très précises. Le problème ne se pose pas à Jean Jaurès pour l'instant.

La FCPE demande la gratuité des NAP.

La mairie répond que c'est inenvisageable, eu égard au coût de financement des activités et à la volonté de ne pas augmenter les impôts, étant précisé que la participation des familles n'est que partielle et que les subventions reçues de l'état ne suffisent pas non plus, la municipalité prenant en charge le reste du financement.

- Accueil de loisirs : locaux mis à disposition pour respecter le cadre obligatoire et décroiser les groupes ? Le mercredi, mise à disposition du réfectoire pour le goûter ?

Les bâtiments utilisés sont le « bâtiment Mikado » et un gymnase à proximité. Le réfectoire est mis à disposition si nécessaire. Lorsque le centre de loisirs Saint-Pierre aura été livré (janvier 2015 ?), il sera aussi possible d'utiliser le nouveau bâtiment construit à l'école Chevrier.

- Certains enfants du deuxième service de la même structure mangent froid le mercredi. Comment pouvez-vous remédier à ce problème ?

Cela a été résolu.

- Pause Méridienne : Pourquoi les garçons n'ont pas accès aux toilettes du nouveau bâtiment alors que l'effectif des enfants est quasiment identique à celui de l'école ?

Cela pose un problème de surveillance. Les parents Par de Vie demandent d'étudier la possibilité d'utiliser les toilettes du nouveau bâtiment lors de la pause méridienne, notamment pour respecter l'intimité de chacun.

Les sorties scolaires au collège sont gratuites car financées par une subvention spécifique du Conseil Général : La FCPE propose que la mairie octroie une subvention analogue aux enfants pour financer ces sorties en primaire.

Les sorties au collège sont loin d'être toutes gratuites. La mairie n'a pas le même budget que le Conseil Général. Elle prend en charge les transports.

Des coussins ont-ils été commandés pour la bibliothèque ?

Non. Le budget des BCD est déjà voté. La nécessité des coussins n'a pas été retenue l'an dernier.

Les travaux d'amélioration des toilettes des filles prévus pour l'été ont-ils bien été faits ? Il reste une odeur persistante et les abatants demandés ne sont toujours pas installés.

Il y a eu un grand nettoyage et des travaux de peinture. Il n'y a semble t'il plus d'odeur. Les abatants vont bientôt être installés.

Quels liens avez-vous mis en place avec les autres communes (partage des animateurs) ?

La mairie tente de mutualiser les coûts avec d'autres communes mais beaucoup d'entre elles ont choisi de regrouper les NAP le vendredi après-midi, comme à Brétigny. Des discussions sont en cours.

Le Vendredi : Il est impossible de récupérer un enfant à l'école Jacqueline-Auriol et un autre à Jean-Jaurès en même temps à 14h

Pouvez-vous mettre en place le temps relais de 11h45 à 12h45 ?

Cela est impossible. Il y a trop de va et vient pendant le temps des repas.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 9 février 2015 à 18 h 30